

CONTRAT PEDAGOGIQUE

Entre:

L'école de Génie industriel 46 avenue Félix Viallet 38000 Grenoble Représentée par Iragael Joly, Responsable pédagogique ICL d'une part,

<u>Et</u>

Madame Nisrine AMZAI, étudiant.e de 2ème année /filière ICL d'autre part

est conclu le présent contrat :

En accord avec les délibérations du jury de 2me année du 12/07/2022, dans le cadre de son redoublement, l'étudiant.e devra repasser une ou plusieurs épreuve(s)pour valider son S7 :

UE Modèle à Evènement Discrets Option GRH dans l'UE Gestion d'entreprise

Son S8 pourra si les conditions sont réunies être le temps d'un PFE

Fait à Grenoble, le 06/12/2022

L'étudiant

Le Responsable pédagogique

Date: Le 07/12/2022